

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois. — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois. — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 4 — 13 — — soir, Express.
 7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 5 — 47 — — soir, Omnibus.
 9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

La séance que la Conférence a tenu le 22 a détruit les dernières espérances de paix. Tous les télégrammes de Londres que nous recevons annoncent que les Danois et les Allemands se sont trouvés d'accord pour rejeter également la proposition d'arbitrage; que les Danois ont développé longuement les raisons qui ne leur permettent pas d'accepter une autre frontière que celle de la Schlei; que les Allemands ont brièvement déclaré ne pas vouloir de cette frontière; que les négociations pour une prolongation de l'armistice ne seront plus reprises, et que les hostilités recommenceront lundi prochain.

La Conférence doit tenir aujourd'hui samedi une nouvelle et dernière séance, où sera constaté, dans un protocole, l'insuccès des efforts tentés pour le rétablissement de la paix entre le Danemark et l'Allemagne.

Les journaux anglais du 23 juin sont à peu près unanimes pour demander au gouvernement britannique de soutenir le Danemark.

Voici du reste le résumé télégraphique de leurs articles :

Le Times dit que la Conférence peut être considérée comme terminée. Les derniers efforts faits par l'Angleterre pour maintenir la paix ont été vains.

L'insuccès de la Conférence est un fait accompli. L'Autriche et la Prusse ont repoussé la proposition de l'Angleterre. Elles ont fait des offres qui étaient une dérision. C'est ainsi

qu'elles ont déclaré accepter l'arbitrage en se réservant le droit de rejeter la décision arbitrale.

Le programme austro-prussien consiste à proclamer l'indépendance des duchés de Sleswig et Holstein et à maintenir l'occupation du Jutland comme garantie pour les frais de la guerre, sans s'occuper davantage du Danemark.

Le Times dit que l'Angleterre devrait défendre le Danemark et que, si les Allemands allaient plus loin, s'ils attaquaient l'île de Fionie et Copenhague, une petite escadre devrait être envoyée pour s'y opposer.

Le Daily Telegraph déclare sans fondement le bruit de la démission du comte Russell. Le même journal demande que le pays insiste, au moyen de meetings, pour que l'Angleterre soutienne le Danemark.

Le Star fait ressortir les dangers de la guerre pour l'Angleterre.

Le Daily News dit que la Conférence est finie et que la réunion de samedi est une pure formalité. Ce fait crée une situation critique pour la politique anglaise. L'Angleterre n'est pas responsable de l'échec de la Conférence, mais elle est responsable de sa réunion.

Le Daily News dit, en finissant, que le succès de la Conférence, équivalant à la destruction des droits internationaux et des traités, aurait été désastreux pour l'Angleterre.

Le Morning Herald déclare que la dernière espérance de paix a disparu.

Les plénipotentiaires allemands ont fait connaître leur refus en peu de mots. C'est un mauvais signe, dit le Herald, quand les Alle-

mands parlent peu. La guerre recommencera lundi. Si le ministère appuie le Danemark, il aura l'appui du Parlement. S'il recule, le devoir de l'opposition est de fournir au Parlement l'occasion de se prononcer.

D'après une correspondance de Vienne, publiée par le Times, on demande la paix à cor et à cris dans cette capitale, surtout parmi les classes moyennes et les classes inférieures de la société. Les journaux de Vienne commencent à déclarer que ce n'est pas la peine de poursuivre la guerre pour obtenir quelques milles de plus de territoire danois. On trouve que ce serait une folie que de continuer les hostilités au profit de la Prusse.

L'empereur d'Autriche est arrivé à Carlsbad le 22 juin, à midi. Il a reçu peu de temps après la visite du roi de Prusse, qui était accompagné de M. de Bismark. Dans la même journée, François-Joseph I^{er} est allé visiter à son tour Guillaume I^{er}, qui a donné à deux heures un grand dîner.

Nous empruntons les extraits suivants à une correspondance adressée de Paris, le 21 juin, au Phare de la Loire :

Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit hier touchant la conférence, mais je dois constater que l'impression générale est très-mauvaise; le public considère dès à présent la conférence comme dissoute, et il s'attend à la reprise des hostilités. C'est, du reste, l'opinion qui règne à Londres, à Copenhague, à Berlin, et cela me porte à croire qu'elle ne manque pas de fondement.

L'Allemagne s'est trop avancée pour reculer, et les Danois sont trop irrités pour que le roi Christian ose braver leur colère; les deux belligérants sont donc fatalement amenés à reprendre les hostilités, et il semble impossible que le Danemark ne trouve pas aujourd'hui le secours étranger sur lequel il a vainement compté jusqu'ici.

L'attitude de plus en plus nette de l'Angleterre est de nature à faire revivre les espérances auxquelles il avait peut-être renoncé dans ces derniers temps. Pour la deuxième fois, les ministres anglais viennent de déclarer que la flotte est prête à aller partout où besoin sera; puis le Times propose de rompre toutes relations avec l'Allemagne; enfin le Morning-Post ne craint pas de dire que la guerre est nécessaire à l'Angleterre, pour conserver sa position de grande puissance.

Tous ces faits, tous ces symptômes réunis démontrent, selon moi, que les Allemands se font probablement une très-grande illusion s'ils se figurent que l'Angleterre ne bougera pas et laissera écraser le Danemark, comme elle a laissé écraser la Pologne.

Si la Pologne avait été maîtresse d'un port sur la Baltique ou sur la mer Noire et que la Russie eût voulu s'en emparer, l'Angleterre aurait été de moins bonne composition; mais les Polonais n'avaient à défendre que leur indépendance, et je ne sache pas que ce soit un produit coté sur les marchés de la Grande-Bretagne.

Je n'ai pas été surpris de voir que l'Angleterre ne se brouillait pas avec la Russie à propos de la Pologne, et je ne serai pas plus étonné de la voir rompre avec l'Allemagne à

FEUILLETON.

46

OTTO GARTNER

(Suite.)

Dans le cabinet siégeaient deux personnages : l'un rasé de frais, l'œil calme, le teint reposé, l'air florissant et supérieur, comme il appartient à la vertu sûre d'elle-même et jouissant d'un bon estomac; l'autre moins imposant, plus rapproché de ce monde vulgaire où l'on peut commettre des fautes, ou du moins en être soupçonné.

Le premier me fit une série de questions sur mon nom, mon âge, ma profession, etc.; l'autre, armé d'une plume, écrivait mes réponses. Suit un long interrogatoire sur le fait de la disparition des dix mille francs. Je ne voulais rien dire de plus que ce que j'avais dit à M. Duclos; quand je gardais le silence, mon refus de répondre était constaté par le greffier. A ma grande surprise, le juge parut mettre beaucoup d'intérêt à savoir quelles étaient mes occupations en dehors du bureau; il insistait principalement sur les relations que, suivant lui, je devais avoir avec le serrurier chez lequel je logeais.

— Vous n'entriez jamais, me dit-il, dans l'atelier de serrurerie ?

— Non, jamais.

— Cependant il y a, dans le couloir d'entrée par lequel vous gagnez l'escalier qui monte à votre chambre une porte de communication avec l'atelier ?

— Oui.

— Cette porte reste-t-elle ouverte la nuit ?

— Je n'en sais rien.

— Vous ne pouvez pas ignorer les habitudes d'une maison dans laquelle vous demeurez depuis deux ans.

— Le fait est cependant que j'ignore si cette porte reste ouverte.

— Comment ! lorsque vous passez dans le couloir, vous ne voyez pas si elle est ouverte ou fermée ?

— Elle paraît fermée; mais est-elle fermée à clé ? je l'ignore.

— On a trouvé une lime dans votre chambre : à quoi vous servait-elle ?

— A rien, elle était au fond d'une armoire quand j'ai loué cette chambre, elle y est toujours restée.

— Mais, monsieur, continuai-je avec un peu d'impatience, vous croyez que j'ai fabriqué une fausse clé, que j'ai ouvert la caisse, que j'ai volé les dix mille

francs. Et à quoi bon ? puisque spontanément j'ai offert à M. Duclos, non de lui rendre, car je n'ai pas pris, mais de remettre dix mille francs dans la caisse comme responsable d'un événement auquel d'ailleurs je suis parfaitement étranger.

— Vous n'êtes pas ici, me répondit le juge avec une gravité sévère, pour me faire des questions, mais pour répondre à celles que je vous adresse. Sachez cependant que vous n'avez pas été arrêté sur la plainte de M. Duclos, mais que vous êtes poursuivi d'office par la justice. Il y a beaucoup d'obscurité dans votre affaire. Si vous êtes aussi étranger à l'événement que vous le prétendez, pourquoi garder le silence sur certains points ?

— Ce silence me rend-il coupable, si je ne le suis pas en réalité ?

— Non, mais il aggrave les soupçons qui planent sur vous à juste titre; c'est un mauvais système, jeune homme, je vous engage à y renoncer : demain je vous interrogerai de nouveau; d'ici là faites de bonnes réflexions.

Je fus reconduit en prison. Le temps ne me manquait pas si je voulais réfléchir, suivant le conseil qui venait de m'être donné; toutefois je ne le fis point dans le sens indiqué. Me raidissant au contraire

contre le malheur, j'étais plus résolu que jamais à ne pas déshonorer par un seul mot celle qui m'avait inspiré des sentiments si profonds que je n'osais sonder mon cœur dans la crainte de les y trouver encore.

Si pesantes qu'elles nous soient, les heures passent néanmoins; le soir vint, une journée de plus comptait dans ma vie.

Le pain du gouvernement avait été ma seule nourriture; c'était frugal; je n'y tenais guère, mais un autre besoin que celui de manger devenait irrésistible pour moi : deux nuits sans sommeil avaient épuisé mes forces, je m'endormais malgré moi. Le triste lit de ma triste chambre me répugnait et me tentait à la fois : de guerre lasse, après lui avoir fait subir je ne sais quel changement pour tromper mon dégoût, je m'y étendis tout habillé; un sommeil de plomb me saisit à l'instant même.

Qui donc voulut troubler le repos que je goûtais, qui m'appela ? je crus entendre une voix bien connue murmurer mon nom : j'essayai de vaincre la léthargie qui me tenait enchaîné; j'ouvris les yeux, puis je les refermai. Cependant une inquiétude vague me dominait désormais, je luttai, mes paupières s'entr'ouvraient par instants; la chambre me semblait

propos du Danemark. Il suffit, dans les deux cas, de se rendre un compte bien exact des intérêts de l'Angleterre. Tant qu'elle n'a rien à perdre, rien à gagner, elle se confine dans son île; mais elle en sort aussitôt que ses intérêts sont menacés.

Voilà ce que les Allemands ne paraissent pas avoir bien compris, et cette erreur pourrait leur coûter cher, quoiqu'ils en disent dans leurs journaux.

Je ne m'écarterai pas trop de mon sujet en vous parlant du combat naval qui a eu lieu entre l'*Alabama* et le *Kerseage*. Contrairement à ce que disent certains journaux, il est certain que le capitaine du corsaire a pu se sauver et s'est réfugié à Southampton; il n'est blessé que légèrement, et non grièvement, à la main droite, mais il souffre beaucoup du long séjour qu'il a fait dans l'eau.

60 hommes de l'équipage du corsaire ont été sauvés et faits prisonniers par le *Kerseage*: 40 ont été recueillis, comme vous savez, par le yacht anglais le *Deerhound*, les 50 autres sont morts ou blessés, ou se sont réfugiés à bord des navires français accourus en toute hâte sur le lieu du sinistre.

On dit que les commandants du *Kerseage* et de l'*Alabama* sont beaux-frères.

Dès que la nouvelle de la perte de l'*Alabama* est arrivée au Havre, tous les bâtiments américains présents dans le port se sont pavoisés; quelques bâtiments français se sont associés à cette démonstration, bien naturelle du reste, quand on songe à tous les méfaits accomplis par le corsaire confédéré. Je lis dans quelques feuilles anglaises qu'il sera bientôt remplacé par un navire qui portera le même nom, aura le même équipage et fera le même métier. Puisse-t-il avoir le même sort.

Nous avons sous les yeux le rapport du capitaine Semmes, commandant de l'*Alabama*; il est daté de Southampton, le 21 juin. Parmi les faits qu'il relate, tous à peu près connus, nous trouvons les suivants :

« Les bombes ennemies avaient ouvert entre les ponts de larges brèches par lesquelles l'eau s'engouffrait avec violence.

» J'avais espéré rejoindre les côtes de France et ordonné que l'on fit force de vapeur et de voiles, mais l'eau continuait de nous gagner, à tel point que nos fourneaux s'étaient éteints, et nous allions sombrer.

» J'abaissai le pavillon, voulant éviter que l'on continuât de tirer sur nous, et j'envoyai un canot prévenir l'ennemi de l'état où nous étions.

» Quoiqu'une distance de 600 yards seulement nous séparât, l'ennemi continua de tirer cinq fois sur nous, même après que j'avais abaissé le pavillon; plusieurs de mes hommes furent dangereusement blessés dans ces décharges.

Il fallut s'occuper alors des blessés et des

mousses qui ne savaient pas nager, et que l'on fit descendre dans des chaloupes: par mon ordre tous les hommes en état de tenir la mer se jetèrent à l'eau, et chacun chercha à se sauver à la nage.

» L'ennemi ne nous envoya pas d'embarcation tant que le navire n'eût pas coulé. Heureusement le yacht à vapeur *Deerhound*, appartenant à un gentleman du Lancashire, M. John Lancaster, qui était personnellement à bord, s'avança au milieu des hommes de mon équipage qui se noyaient, et recueillit à bord un grand nombre d'officiers et d'hommes.

» Je fus assez heureux moi-même pour me sauver à l'abri du pavillon neutre ainsi que quarante autres. Le *Kerseage* alors seulement envoya une ou deux de ses embarcations.

» Deux bateaux de pilotes français qui se trouvaient dans ces parages, heureusement, ont pu sauver quelques hommes.

» Il paraît que le navire ennemi était blindé, ce qui n'a pas peu contribué à le préserver de l'effet de nos bombes et de nos boulets; il a eu néanmoins à souffrir beaucoup de notre feu.

» Je dois dire qu'à mon bord officiers et hommes ont tous fait leur devoir, bravement et dignement, et je puis ajouter: tout est perdu, fors l'honneur.

» Parmi les braves qui ont fait leur devoir, M. Shell, mon sous-lieutenant, mérite une mention toute spéciale.

» Il a fait preuve, avant l'affaire, de la plus grande prévoyance, et pendant le combat, d'un sang-froid remarquable. Nous n'avons su qu'après le combat que nous avions eu affaire à un navire blindé.

» Notre perte totale en tués et blessés est de 50, savoir, 9 tués et 21 blessés. »

Nous empruntons à l'*Union de l'Ouest* la correspondance suivante de Rome, 18 juin :

Il est décidé que le Pape, dont la santé est aussi bonne que possible, passera les mois de juillet, août et septembre à Castelgandolfo. Le départ aura lieu aussitôt après la fête des saints Pierre et Paul. Je n'exagère donc pas, je ne me fais donc aucune illusion lorsque je dis que la convalescence du Pape n'inspire pas la moindre inquiétude. Cependant, que les catholiques se résignent à lire et à entendre dire encore de temps à autre que Pie IX est à l'agonie: les révolutionnaires italiens le répéteront si souvent et si haut qu'on ne les croira plus le jour où ils diront la vérité, et qu'on apprendra en même temps la mort et l'exaltation de son successeur. Grâce à Dieu, ces deux événements ne sont pas encore à redouter.

Le cardinal de Reisach a célébré la messe à la chapelle papale tenue hier matin, au Vatican, à l'occasion du dix-huitième anniversaire de l'exaltation de Pie IX. Sa Sainteté a assisté de son trône à la cérémonie. Avant de

se retirer, elle a reçu les félicitations et les vœux du Sacré-Collège, dont le cardinal doyen Mario Mattei, évêque d'Ostie et Velletri, se faisait l'interprète, et elle y a répondu en quelques mots empreints de son affection pour les princes de l'Eglise ses vénérables conseillers.

Tous les cardinaux de Rome étaient réunis au pied du trône pontifical, moins le cardinal d'Andrea, évêque suburbicain de Sabine. Son Eminence venait de partir pour Naples.

Je vous ai entretenu, il n'y a pas longtemps, des bruits que répand la mauvaise presse italienne sur le compte du cardinal d'Andrea; vous savez maintenant ce qui a pu donner lieu à ces bruits. Le cardinal passe pour antagoniste irréconciliable non de la personne mais de la politique du secrétaire d'Etat: il trouve le système actuel trop absolu et demande la décentralisation des pouvoirs, l'immixtion plus directe et plus sérieuse du Sacré Collège, en tant que corps, dans la conduite des affaires. Il n'en a pas fallu davantage pour persuader au *Diritto*, à l'*Opinione*, à la *Nazione* et consorts que le cardinal était un libérateur, un italianissime, et qu'il se laisserait séduire. Comme son siège, Magliano, est occupé par les Piémontais, on a eu la gracieuseté de dire à Son Eminence qu'elle pouvait se présenter sans crainte à la frontière chaque fois qu'il lui plairait de visiter son diocèse; on a eu grand soin de ne pas séquestrer les revenus de sa messe épiscopale, de ne pas maltraiter ses prêtres et ses religieux, etc. Il en est résulté que les simples ont fini par croire le cardinal au mieux du monde avec Victor-Emmanuel, par regarder comme autant de preuves de cet accord parfait des égards qui n'étaient, au fond, que des tentatives de corruption. Bref, le cardinal d'Andrea s'est trouvé compromis sans y avoir donné lieu sciemment et avec intention.

Son Eminence, dont la santé est gravement altérée, a souvent exprimé au Pape le désir d'aller respirer l'air natal à Naples pendant deux ou trois mois, mais Sa Sainteté s'y est constamment opposée en objectant que ce voyage, dans les circonstances actuelles, compromettrait le cardinal en lui attirant les ovations ou les avanies du gouvernement piémontais. Le cardinal, obsédé par ses médecins et par sa famille, qui habite Naples, s'est décidé néanmoins à partir pour Naples jeudi dernier par le chemin de fer.

Ce départ a produit à Rome une certaine sensation. Nous ne tarderons pas à avoir des nouvelles de Naples, et je m'empresse de vous les communiquer. On fait courir mille bruits, on va jusqu'à dire que le cardinal mettra à exécution à Naples le projet qu'il nourrissait l'année dernière de renoncer à la pourpre. Pourquoi cette démission? Son Eminence est-elle trop malade, trop hostile à la politique du cardinal Antonelli pour conserver

son rang dans le Sacré-Collège, ou bien songe-t-elle à embrasser la vie religieuse? Voilà ce que l'on colporte aux quatre coins de Rome. Quoi qu'il en soit, sa démission de cardinal et d'évêque de Sabine ne saurait avoir de valeur qu'après l'acceptation du Pape. On a plusieurs précédents: Antici et Altieri se démisrent en 1798, pour se porter candidats à l'Assemblée Constituante; Odescalchi en 1840, pour entrer dans la compagnie de Jésus; tous trois obtinrent l'assentiment du Pape.

Le 26, la Congrégation de l'Index promulgua un décret aux termes duquel sont condamnés plusieurs ouvrages français, entre autres les *Misérables*, la *Religieuse* et des romans de Soulié, de Balzac et de Murger.

La correspondance Havas publie un document fort curieux de Tunis; c'est la supplique adressée au bey par les chefs de l'insurrection arabe. Après les saluts exigés par l'étiquette orientale, la supplique continue en ces termes :

« A notre maître Sadok bey,

» Vous nous avez accablés d'impôts à titre de secours jusqu'à ce que l'injustice et la pression en aient été la conséquence. Nous avons subi toutes sortes d'avanies de la part de vos agents, jusqu'à faire naître en nous le dépit. Nous avons fait auprès de vous force requêtes afin de porter ces faits à votre connaissance, mais votre vizir Mustapha Khasnadar nous jette ces pièces au visage et nous empêche ainsi d'arriver jusqu'à vous, en nous faisant passer pour des rebelles et pour des voleurs de grands chemins.

» Que Dieu vous protège et vous garde pour notre bonheur! Nous vous avons fui, et nous ne nous sommes révoltés qu'à cause du khasnadar, car lui, c'est la porte de la ruine de cette régence, et tu ne permettras pas, comme bergère, la ruine de ton troupeau; tu sais que dans le jour du jugement tu pourrais en rendre compte à Dieu devant lequel grands et petits doivent paraître. Nous espérons que tu écouteras nos plaintes et, en ce cas, nous nous déclarons tes esclaves en remettant les choses comme par le passé, quitte à payer un million par tête.

» Nous te laissons réfléchir, car sur la terre nous sommes tous frères, et comme tels nous demandons à Dieu miséricorde pour tous. Salut de la part de toutes les tribus.

» Nous, notaires et cadi soussignés, déclarons que les chefs des tribus susdites ont ordonné d'écrire la présente lettre, de la signer pour eux et de la revêtir de notre sceau. »

On lit dans le *Moniteur* :

« Les nouvelles d'Algérie sont de plus en plus décisives. On présume que les opérations seront terminées dans les premiers jours de juillet. »

On annonce que le général de division

éclairée par une faible lueur. A la fin, un bruit singulier me frappa les oreilles, je m'éveillai tout-à-fait. Me soulevant alors pour voir d'où venait la lumière, un coup-d'œil m'apprit tout: une femme se tenait à genoux près de la porte, la tête appuyée sur le dossier de la chaise, elle priait et pleurait; ses larmes tombaient goutte à goutte sur les feuillets d'un livre: c'était ma mère!

— Ah! m'écriai-je en courant me mettre à genoux près d'elle, ma mère! ma mère!

Et mes larmes se confondirent avec les siennes, larmes brûlantes que mes yeux gonflés retenaient douloureusement depuis deux jours.

— Ma mère, repris-je au bout de quelques minutes, me croyez-vous, m'avez-vous cru coupable un seul instant?

— Non, mon pauvre Otto, jamais cette pensée ne m'a effleuré l'âme.

— Oh! je l'espérais; mais en être sûr et l'entendre de votre bouche!

— Encore ai-je bien du chagrin, mon ami. Allons, lève-toi.

Ma mère se leva elle-même et m'embrassa tendrement. Combien cette sainte étreinte me fit de bien! Il me restait donc un refuge dans un cœur, et quel

cœur! Je pris la chaise et la portai près du lit; ma mère s'assit, moi je m'appuyai sur le lit.

— Vous avez reçu ma lettre, ma bonne mère?

— Oui, ta lettre, et une visite plus accablante encore, bien que j'en aie la plus vive reconnaissance.

— Une visite! De qui? grand Dieu!

— De ton ami, M. Noblot, qui, n'ayant pu arriver jusqu'à toi, s'est empressé d'accourir à Chalonnes.

— Et pourquoi n'est-il pas venu me voir dès le soir même?

— Parce qu'un gendarme gardait l'entrée de la maison où tu demeures.

— Ainsi, vous avez su que j'allais être jeté dans cette affreuse prison?

— Hélas! sans doute. Je suis partie, et dans quel état! mes pauvres jambes me refusaient service; enfin me voilà.

— Mais comment êtes-vous venue?

— A pied, mon ami.

— Ah! ma mère! ma bonne mère!

— Cela ne doit pas t'étonner, Otto; que ne puis-je, au prix de tout ce qui me reste de forces et de vie, l'arracher aux conséquences de cette cruelle affaire! Voyons, dis-moi ce qui en est. Jusqu'à présent, je n'y comprends rien, et tous ceux que j'ai

vus, M. Noblot, M. Duclos, le juge d'instruction, M. Bréhard, tous enfin, sont dans le même embarras. Certes, tu as bien fait de promettre un remboursement immédiat; sans cette circonstance tu étais perdu; crois bien que je n'ai pas hésité à ratifier ta promesse.

— Vous avez déjà vu M. Duclos et le juge d'instruction?

— Sans doute, c'était la première chose à faire, d'abord pour pénétrer ici, ensuite pour obtenir ton élargissement; M. Duclos m'a promis de s'y employer de son mieux dès ce matin. Maintenant, explique-toi, je t'en prie, que s'est-il passé?

— Ma mère, lui dis-je en joignant les mains, si ma vie dépendait du silence que je dois garder sur certains points, me demanderiez-vous de le rompre?

— Non, Otto; affirme-moi qu'il en est ainsi, et je ne te demande plus rien.

— Eh bien, ce n'est pas ma vie, c'est plus que ma vie, c'est mon honneur vis-à-vis de moi-même qui me commande le silence.

— Comment! ton honneur! il veut que tu parles, au contraire.

— Non, non! mille fois non! oh! c'est inexplicable! Mais, je vous en supplie, croyez-moi, ma bonne

mère!

— Tu resteras donc sous le coup des soupçons que ton silence ne peut manquer d'entretenir.

— Ah! l'avenir ne me justifiera que trop, je le crains.

— En vérité, Otto, tu me confonds; craindre ta propre justification!

— Oui, sous un rapport... C'est inexplicable; je vous en supplie, ma mère, ne m'ordonnez point de vous dire ce qui me briserait le cœur. Ne sentez-vous pas que votre fils est innocent?

— Allons, Otto, en souvenir de ton père que tu as toujours continué dignement à mes yeux, je n'insisterai pas; mais c'est un grand sacrifice. As-tu songé qu'aux yeux du monde tu ne sors pas pur de cette lamentable affaire, même en remboursant la somme soustraite? As-tu songé que tu te fermes ainsi l'entrée d'une position nouvelle?

— J'ai songé à tout, ma mère.

— Eh bien, n'en parlons plus. Lorsque Dieu, dans ses desseins adorables, en m'élevant, il y a dix-huit ans, un mari et des enfants qui faisaient mon orgueil et ma joie, te conserva seul à ma tendresse, je te consacrai ma vie entière; aujourd'hui je te donne le repos de mes vieux jours; nous allons

Trochu doit être mis à la disposition du gouvernement général d'Algérie.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* annonce qu'une commission vient d'être chargée, sous la présidence de M. de Parieu, vice-président du conseil d'Etat, d'examiner et de réviser, s'il y a lieu, les bases de la législation de l'impôt sur les voitures et les chevaux.

Cette commission est ainsi composée : MM. Marchand, de Lavenay, Riché, Langlais, conseillers d'Etat; — Haudry de Janvry, conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère des finances; — Chouri, directeur général des contributions directes.

M. le vicomte de Luçay, auditeur au conseil d'Etat, remplira les fonctions de secrétaire.

— L'Europe annonce que « les dépôts des régiments qui sont en Afrique ont reçu l'ordre de diriger sur les bataillons de guerre les hommes disponibles. » Suivant le même journal cet ordre se rattache à ce fait, que de nouvelles troupes ne seraient point envoyées dans notre colonie, non que l'on craigne pour le moment d'imminentes complications européennes, mais à cause de la situation de l'armée. Sur 115 régiments d'infanterie, 54 sont actuellement en campagne, dont 27 d'infanterie de ligne : — 15 en Algérie, 6 au Mexique, 6 à Rome.

— On disait, depuis quelques jours, que le roman *la Religieuse* avait pour auteur M. Louis Ulbach, le feuilletoniste dramatique du *Temps*. Aujourd'hui le *Figaro* affirme le fait, en se déclarant assuré d'avance qu'il ne recevra pas de démenti.

— On nous écrit de Paris le 21 juin :

Les courses de Fontainebleau ont eu lieu dimanche en présence de l'Empereur et de l'Impératrice, et ont été magnifiques. Tous les journaux ont rapporté l'intéressante visite de l'Impératrice à M^{lle} Rosa Bonheur, dans son atelier de Thomery. S. M. l'Impératrice a fort admiré les tableaux de l'illustre artiste. Cela ne m'étonne pas. J'aurais voulu que l'Impératrice insistât pour que M^{lle} Rosa Bonheur se décidât à ne plus boudier notre exposition, où elle serait, selon moi, en fort bonne compagnie.

Un tableau représentant un cerf conduisant un troupeau de biches sur un plateau de rochers et de bruyères a particulièrement attiré l'attention de Sa Majesté, qui s'est plu à faire remarquer aux personnes de sa suite l'habileté de l'exécution et l'observation de la nature jusque dans les moindres détails. Après une heure passée dans l'atelier, Sa Majesté s'est retirée en faisant promettre à M^{lle} Rosa Bonheur de lui faire un tableau pour sa collection particulière,

et de lui rendre sa visite au palais de Fontainebleau.

— Les trois héros du jour sont, sans contredit, Léotard, l'écuier Quadrumane, et le cheval *Vermout*. Mais voici qu'un nouvel astre se lève à l'horizon. Il n'est bruit maintenant que de l'athlète de l'Hippodrome, Damourrette, l'Hercule à la mâchoire de fer, qui enlève avec les dents une barrique de vin pleine jusqu'à la bonde et un musicien, assis dessus à califourchon, et jouant du violon. Il est vrai qu'un musicien est un être si léger ! Mais la barrique !...

— Une lettre de Cayenne adressée au *Journal de Saint-Jean d'Angély* annonce que le fameux Girard, de Gâtébourse, que son talent à contrefaire les billets de la Banque de France avait rendu si redoutable, est parvenu, le 8 septembre dernier, à s'échapper de Cayenne, où il subissait la peine des travaux forcés à perpétuité.

— On écrit de Sancey-le-Grand, 12 juin, à l'Union franc-comtoise : « Hier samedi, 11 juin, notre population a été mise en grand émoi par un spectacle non moins effrayant que grandiose et extraordinaire, à la suite duquel les imaginations les plus exaltées voyaient déjà les montagnes s'abattre sur le village de Sancey-le-Grand. »

« On sait que ce village s'étend au sud-ouest, jusqu'à une distance très-rapprochée du centre des rochers du Dard, disposés en fer à cheval, à une hauteur d'environ 50 mètres au-dessus du niveau du sol des maisons les plus rapprochées. L'espace intermédiaire est occupé par un talus très-rapide, d'une largeur de 2 à 500 mètres. Le sommet est boisé. »

« Vers cinq heures du soir, le sol, qui est assis sur une couche marneuse et qui avait été détrempe par les pluies diluviennes de la veille, commença à faire entendre ses premiers craquements de racines ou de rocaillies et à se mettre en mouvement. »

« Dès le milieu du village, les habitants réunis pour contempler ce phénomène géologique, pouvaient observer les éboulements qui se produisaient au Dard, se succédant d'une manière plus ou moins irrégulière sous forme d'avalanches. »

« On voyait les arbres élevés de la forêt descendre la colline, tantôt se précipitant tête baissée dans des gouffres aussitôt comblés qu'ouverts, tantôt ne faisant que s'incliner soit en avant, soit en arrière; d'autres, enfin, se promener majestueusement et ne s'arrêter qu'après avoir ainsi parcouru une distance de deux cents mètres, sans avoir changé leur position verticale. »

« Tel propriétaire qui avait, quelques heures auparavant, un pré ou un champ de blé, s'est trouvé le lendemain avoir une forêt dans le même emplacement. »

« Là où existaient un ravin, un ruisseau, un

chemin éraillé, on voit actuellement des bandes monticulaires qui en ont conservé les vestiges et la direction, en rejetant les eaux dans un autre lit, sur un terrain naguère élevé de cinq à six mètres. »

« Un pré d'environ douze ares, emplanté d'arbres fruitiers et très-incliné au levant, présente maintenant une inclinaison contraire, sans autre dérangement que quelques crevasse à l'intérieur, la clôture n'ayant éprouvé aucune solution de continuité. Il est vrai que ce pré tout entier s'est aussi passé la fantaisie de monter sur son voisin. »

« Ce mouvement gigantesque, qui s'est opéré dans son ensemble, sur une longueur d'environ quatre cents mètres, présente un spectacle émouvant. »

« Une grande partie des habitants, craignant sans doute de se réveiller sous une montagne, n'ont pas osé se coucher la nuit dernière. »

Chronique Locale.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* : Nous recevons la lettre suivante, qui répond victorieusement aux assertions par trop hasardées du *Siècle* :

« 20 juin 1864. »

« Monsieur le rédacteur, Le numéro du 16 juin du journal le *Siècle* contient les lignes suivantes :

« Dans le canton de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), M. Aubelle voit ses chances s'accroître de tout ce que son concurrent, M. Louvet, a perdu de popularité. »

« Voici la réponse que les électeurs du canton de Montreuil-Bellay s'empressent de faire au journal précité :

« Résultat du scrutin d'hier 19 :
» Electeurs inscrits, 3,807
» Votants, 2,949
» Pour M. Louvet, 2,280
» Pour M. Aubelle, 673
» Veuillez, etc. Un électeur. »

Au concours des divers sociétés musicales qui a eu lieu dimanche à Angers, la musique de Restigné s'est particulièrement distinguée. Dans la 3^e section, elle a obtenu le 2^e prix qui consistait en une médaille de bronze. Nous sommes heureux de constater que le chef de cette musique est M. Megnen, de notre ville.

La musique de l'Ecole de cavalerie quitte aujourd'hui Saumur pour se rendre à Angers et relever encore par son concours les fêtes de l'exposition. Le talent de ces jeunes artistes si habilement dirigés et formés par M. Brück est connu de tous côtés. Dans toutes les fêtes qu'organisent les villes voisines on a recours à leur savoir, à leur bonne volonté.

La musique de l'Ecole se fera entendre à Angers demain dimanche, lundi et mardi. Il

y aura lundi un grand festival. Des solis seront exécutés par MM. Arban, Brück, Lacoste, Pie-deleu et Hamel.

Les nouvelles que nous recevons des départements nous présentent en général la situation agricole sous un jour rassurant et favorable. On est prompt à s'alarmer, et la persistance des dernières pluies a fait concevoir des craintes qui ne semblent en aucune façon devoir être justifiées.

D'ailleurs, le mois de juin doit être pluvieux. Il ne faut donc pas se plaindre exagérément des pluies qu'il nous apporte, car on a constaté que les années sont mauvaises quand ce mois est sec.

On en vit la preuve en 1846 et en 1851. En 1846 il n'y a eu que six jours de pluie dans le mois; les blés furent niellés et on eut la disette de 1847. On constata dans le même mois en 1851 trois jours de pluie. La pousse des céréales fut arrêtée; les blés prirent le blanc.

Les paysans de la Brie, qui cultivent mieux qu'ils ne riment, disent :

Pluies de juin
Manne de pain.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Marseille, 24 juin. — Les lettres de Naples du 21 disent que des démonstrations se préparent à l'occasion de l'arrivée de Garibaldi à l'île d'Ischia.

Le général de Lamarmora, qui devait aller en congé, reste à Naples. Les deux fils de la duchesse de Leuchtenberg sont à Ischia, et on y attend le prince Odon, fils du roi Victor-Emmanuel.

Trieste, 23 juin. — Les lettres de Constantinople, du 18, annoncent, d'après le *Levant Herald*, que la Porte a pris des arrangements avec le prince Couza, en vertu desquels la Constitution des Principautés, récemment octroyée, subirait quelques modifications.

Il serait établi un sénat composé en partie de membres nommés, en partie de membres élus. La loi électorale, ainsi que la loi rurale seraient également modifiées.

Les droits du pouvoir exécutif, ceux des boyards et des paysans seraient enfin de nouveau déterminés et garantis.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

M. BARBIN-MORICET prie ses correspondants de ne vouloir bien acquitter ses bons qu'autant qu'ils seront revêtus de deux fois sa signature et du timbre de sa maison.

Cette mesure est prise par suite de la disparition d'une lettre contenant des bons signés en blanc, adressée à son représentant à Angers. Les bons égarés portent les n^{os} 60 à 69.

P. GODET, propriétaire-gérant.

tomber dans une étroite pauvreté : tâchons de la soutenir avec honneur et courage.

Je me jetai en pleurant dans les bras de cette mère bénie; elle comprit toute l'étendue de ma reconnaissance et devina, sans que je le lui dise, quels efforts je me proposais de faire pour payer le sacrifice qu'elle s'imposait.

Cependant les premières lueurs du jour commençaient à apparaître à travers la petite fenêtre de ma cellule; ma mère voulait me laisser prendre encore un peu de repos, elle s'oubliait si complètement! Après avoir fait une marche de sept lieues sous le poids de la plus extrême angoisse, après une nuit sans sommeil et passée dans les larmes, c'est moi qu'elle plaignait ! Ah ! je refusai avec une sorte d'indignation.

Une longue causerie, douce malgré notre tristesse, nous conduisit d'heure en heure jusqu'au moment où je fus appelé chez le juge d'instruction. Ma mère m'accompagna, et je ne vis pas sans une certaine joie que le gendarme avait reçu des ordres moins sévères; il nous laissa marcher à quelque distance, et ne me surveilla que pour la forme.

Lorsque j'entrai dans le cabinet du juge d'instruction, M. Duclos y était déjà; ma mère fut ad-

mise également. Une conversation commencée avant notre arrivée, paraît-il, continua.

— J'en suis fâché, dit le juge en s'adressant à M. Duclos, cela est impossible; il faut que les formes soient observées.

— Les formes, répondit M. Duclos, mais elles vous laissent une certaine latitude, me disiez-vous tout à l'heure.

— Sans doute, je ne suis pas lié absolument.

— Alors tout dépend de votre volonté.

— Non, dans l'espèce je me trouve lié.

— Et pourtant vous ne l'êtes pas.

— Permettez, monsieur Duclos, la loi nous accorde un pouvoir discrétionnaire à la condition de suivre les inspirations de notre conscience, de sorte que celui qui se trouve lié l'est effectivement. Puis, il ne faut pas mépriser les formes, en certains cas elles deviennent utiles par leur longueur même : avec le temps la lumière se fait.

— Mais ici l'affaire est claire; il s'est trouvé un déficit de dix mille francs dans ma caisse : d'où cela est venu, je l'ignore; toujours est-il que l'employé de garde dans les bureaux s'est engagé de lui-même à combler ce déficit. A cet effet, j'ai aujourd'hui un titre de rente, avec pouvoir de vendre jusqu'à con-

currence de dix mille francs. Maintenant où est le crime ? le délit ?

— Où il est, monsieur ? dans la soustraction, n'eût-elle duré que vingt-quatre heures ?

— Mais, cette soustraction, à qui est-elle imputable ?

— C'est ce que découvrira l'instruction. D'ailleurs, à votre sens, d'où venait le déficit ?

— Je ne m'explique pas d'où venait le déficit; mais je m'explique encore moins que l'auteur supposé de la soustraction, loin de chercher à fuir et à profiter de son méfait, soit demeuré-là pour assumer la responsabilité de l'événement.

— Un remords, si vous voulez.

— Comment ! mon cher monsieur Bréhard, un remords qui vient de minuit à six heures du matin ?

— Enfin, ce n'est pas clair.

— Pourquoi n'a-t-il pas quitté les bureaux de six heures du matin à neuf heures ? Pendant ces trois heures d'absence sa responsabilité cessait; on pouvait en soupçonner un autre, le garçon de bureau, par exemple.

— Mais précisément, il est resté parce qu'il connaissait le déficit; cette dérogation aux habitudes de vos employés, son attitude, ses paroles quand vous

l'avez interrogé, tout l'indique.

— Sans doute, il savait ou soupçonnait le déficit; mais son explication est admissible; en trouvant l'étiquette de la liasse par terre, près de la caisse, une conjecture toute naturelle l'avait amené à supposer une soustraction.

— Encore une fois, par qui eût été faite cette soustraction ?

— Je l'ignore vraiment; toutefois, la caisse a été arrêtée le samedi soir et vérifiée seulement le lundi matin; pendant toute la journée du dimanche les bureaux n'étaient pas gardés; un autre que Gartner a pu ouvrir la caisse.

— Et pourquoi cet autre n'eût-il pris qu'une liasse au lieu de six ?

— Ah ! je suis bien aise que vous me fournissiez cet argument; je vous demanderai plutôt pourquoi un employé du bureau, qui savait parfaitement où se mettaient les valeurs, qui opérait au milieu de la nuit, sans aucune crainte d'être surpris, n'a mis la main que sur la liasse placée en avant ?

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Située rue Saint-Nicolas,

Joignant l'anberge du Coq, occupée par Marais, charcutier, composée de boutique, arrière-boutique au rez-de-chaussée; au premier étage, chambre et cabinet sur la rue, chambre et cabinet sur la cour, deux greniers au-dessus; cour, au fond de la cour cuisine et grande chambre, grenier au-dessus, caveau, puits, lieux d'aisances.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire et à M. CORMERY, rue Verte. (292)

Etudes de M^e LAUMONIER et LEROUX, notaires à Saumur.

ADJUDICATION

SUR LICITATION,

Entre majeurs, avec admission d'étrangers.

Le jeudi 30 juin 1864, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e LAUMONIER et LEROUX, notaires, et en l'étude de M^e LAUMONIER, l'un d'eux,

A L'ADJUDICATION

D'UNE MAISON

Située à Saumur,

Formant l'angle de la rue du Temple et de la rue Traversière, dépendant de la succession de M^{me} veuve Du Bault.

On peut traiter à l'amiable avant le jour fixé pour l'adjudication.

S'adresser, pour visiter la maison, à M^e LAUMONIER; pour traiter et pour tous renseignements, à M^e LAUMONIER et LEROUX. (265)

Etude de M^e EMILE LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou en détail,

Au gré des acquéreurs,

LA PROPRIÉTÉ

Dite LE PRIEURÉ,

Située commune de Chacé, appartenant à M. FERRANT.

Cette propriété se compose : d'une maison d'habitation et servitudes, 75 ares environ de vigne, 2 hectares de terre et 80 ares environ de pré; le tout dans un seul tenant.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

Pour visiter la propriété et pour traiter, s'adresser à M. CHASLE, greffier, rue des Payens, 14, à Saumur, chargé de la vente. (279)

LIBRAIRIE DE DUTERTRE, 236, rue Saint-Jacques, à Paris,

ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET; DU DICTIONNAIRE DES COMMUNES, PAR GIRAULT DE SAINT-FARGEAU; DE LA TENUE DES LIVRES SANS MAÎTRE, PAR DEPLANQUE, etc., etc.

Mise en vente de la deuxième édition de

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

PHILOSOPHIQUE ET PRATIQUE,

CONTENANT LA SOLUTION DE TOUTES LES DIFFICULTÉS GRAMMATICALES;

OUVRAGE UNIQUE EN SON GENRE,

ET LE PLUS COMPLET QUI EXISTE;

Enrichi de cent mille exemples, formant le plus curieux recueil de pensées et d'anecdotes;

PAR LÉGER NOEL.

Cette Grammaire, composée dans un genre tout à fait nouveau afin d'en rendre l'étude agréable et facile, se distingue surtout par la précision, la clarté, la méthode. Elle offre la solution de toutes les difficultés restées jusqu'à ce jour à l'état de problème; et cette solution est toujours appuyée d'un nombre infini d'exemples choisis et intéressants, et de remarques critiques. Fruit de plus de quinze années d'études et de recherches, elle s'est placée, dès son apparition, au premier rang, et peut être regardée comme la seule véritablement complète.

Un fort vol. in-8° de 1,000 pages; Prix: 10 fr. pour Paris; 11 fr. pour la France. (Franco).

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, et à Saumur, au bureau de l'ÉCHO SAUMUROIS.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après faillite.

Le mercredi 29 juin 1864, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, chez le sieur OUVREAU fils, entrepreneur à Saumur, rue de la Petite-Douve, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa faillite, à la requête de MM. Kerneis et Bonneau, demeurant à Saumur, syndics de ladite faillite.

Il sera vendu:

Lits, couettes, matelas, draps, couvertures, rideaux, effets, commodes en acajou et en noyer; armoire, glace, pendule, flambeaux, table de toilette, aménagement de salle à manger complet, deux bureaux, chaises, tables, gravures, porcelaine, cristaux, vin et demi-vin en bouteilles, convertis en Ruolz, 1,500 briques, carreaux, une belle pièce de bois, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e DELALANDE, notaire à Saint-Léger.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de décès,

UN FONDS DE BOURRELERIE.

Parfaitement achalandé,

A Saint-Léger, canton des Trois-Moutiers (Vienne).

S'adresser audit M^e DELALANDE.

A VENDRE

OU A LOUER UN

TRÈS-JOLI JARDIN

AVEC PETITE MAISON NEUVE,

Situé rue de l'Ermitage, près l'église de Nantilly.

S'adresser à M. CHANLOUINEAU.

TROIS MAISONS A VENDRE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

En totalité ou par parties,

UNE MAISON

Avec Jardin, Bassin et Pièce d'eau,

Située place du Chemin-de-Fer.

PORTIONS DE MAISON

AVEC REMISE,

Sans communautés,

Situées Grande-Rue-Saint-Nicolas, n° 51.

S'adresser à M. BARRABANT, propriétaire. (212)

A CÉDER

Pour cause de décès,

Une très-bonne CHARGE D'HUISIER, dans le département de Saône-et-Loire.

Mise à prix..... 6,500 fr.

S'adresser à M. CORMERY, rue Verte, Saumur. (277)

A LOUER

Pour la Saint Jean 1864,

UNE PORTION DE MAISON

PREMIER et SECOND ÉTAGE,

Rue d'Orléans, n° 69.

S'adresser à M^{me} SEONNET, rue de la Fidélité. (145)

Changement de Domicile

Le sieur LEVEAU, commissionnaire du chemin de fer, a transféré son domicile rue du Marché-Noir, 11. Il se chargera, comme par le passé, de conduire les bagages des voyageurs à la gare, et de réveiller la nuit les personnes qui désireront prendre les trains. (302)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. le docteur FOUCTEAU a transféré son domicile rue Neuve-du-Champ-de-Foire, au-dessus des remises de M. Tocheport. (303)

Maladie de la Vigne.

POUDRE ANTI-OÏDIQUE

De A. BAUDRIMONT et H. LE MAT.

Plus active que le soufre, n'exposant pas dans son emploi aux mêmes dangers, et revenant à moitié meilleur marché, elle agit par toutes les températures, fortifie la vigne et améliore la qualité du vin, auquel elle contribue à donner une saveur franche, pure et exempte de tout mauvais goût.

Les résultats en sont attestés par plus de 200 propriétaires de la Gironde, parmi lesquels S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux.

Agents à Saumur, pour tout le département, MM. SALOMON et BENARD, rue Beauvrière. (162)

Guérison infaillible de la Maladie de la Vigne.

SOUFRE SUBLIMÉ, GARANTI PUR.

Chez M. PIÉ, droguiste à Saumur.

FABRIQUE

DE

BILLARDS ET MEUBLES

Menuiserie en bâtiments.

J. RATOUIS

Rue St-Nicolas, 51, Saumur,

A l'honneur de prévenir MM. les propriétaires qu'il se charge de tous les travaux de menuiserie en bâtiments. On trouve chez lui tous les dessins de menuiserie nécessaires à la construction, dans le goût le plus moderne, tels que devantures de boutiques, portes cochères, lambris, décors intérieurs d'appartements, chaires à prêcher, confessionnaux, etc.

DECORS DE JARDINS, Kiosques, ponts, barrières et chaumières. Dessins de pièces de menuiserie, dans le nouveau style néo-grec, exécutés sur les plans de nos plus habiles architectes, dans les quartiers neufs de Paris. Ces nouveaux dessins traitent d'un genre pour ainsi dire encore inconnu.

Il continue, comme par le passé, sa fabrique de billards et meubles, que l'on trouve chez lui tout confectionnés, en chêne, acajou, noyer, frêne, érable, palissandre et bois de rose.

Mains-courantes d'escaliers en bois différents. FOURNITURES et RÉPARATIONS DE BILLARDS. Draps pour billards et tables de jeu, billes d'ivoire, queues ordinaires et queues d'honneur, bandes métalliques, bandes en caoutchouc vulcanisé et bandes en lisières, tables de billards en ardoise et pierre de Tonnerre.

Réparations de meubles antiques et modernes. Marbres pour meubles.

Dépôt de placages de toutes sortes, de la maison Delcour, de Tours.

Vente en gros et détail.

Pieds de tables, sculptures et rouleaux de lits. (51)

EN VENTE:

FIDES

OU

CHRISTIANISME ET PROGRÈS

Par J.-B. COULON,

Membre de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers,

SUIVI DU

CHATEAU D'ANGERS

Poème couronné par la Société impériale d'Agriculture d'Angers,

ET DE PLUSIEURS AUTRES POÉSIES INÉDITES,

Du même auteur,

Un volume in-8°, sur beau papier vélin,

A SAUMUR, au Bureau du Journal et chez tous les Libraires.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 23 JUIN.			BOURSE DU 24 JUIN.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	65 70	»	»	65 75	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	93 10	»	»	93	»	»
Obligations du Trésor.	442 50	»	»	442 50	»	»
Banque de France.	3380	»	»	3365	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1240	»	»	1235	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	1190	2 50	»	1190	»	»
Crédit Agricole.	732 50	»	»	735	2 50	»
Crédit industriel.	710	»	»	710	»	»
Crédit Mobilier.	1025	»	»	1022 50	»	2 50
Comptoir d'esc. de Paris.	822 50	2 50	»	820	»	2 50
Orléans (estampillé).	860	»	»	860	»	»
Orléans, nouveau.	765	»	»	761 25	»	3 75
Nord (actions anciennes).	985	»	»	983 75	»	1 25
Est.	461 25	»	1 25	460	»	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	877 50	»	2 50	872 50	»	5
Lyon nouveau.	882 50	»	»	875	»	7 50
Midi.	642 50	»	2 50	641 25	»	1 25
Ouest.	495	»	2 50	497 50	2 50	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1565	»	5	1552 50	»	12 50
Canal de Suez.	462 50	3 75	»	460	»	2 50
Transatlantiques.	571 25	13 75	»	557 50	»	13 75
Emprunt italien 5 0/0.	69 75	»	15	69 35	»	40
Autrichiens.	406 25	2 50	»	405	»	1 25
Sud-Autrich.-Lombards.	520	»	3 75	515	»	5
Victor-Emmanuel.	365	1 25	»	363 75	»	1 25
Russes.	»	»	»	»	»	»
Romains.	335	»	»	335	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.	595	»	10	587 50	»	7 50
Saragosse.	566 25	1 25	»	562 50	»	3 75
Séville-Xérès-Séville.	418 75	3 75	»	418 75	»	»
Portugais.	300	»	1 25	300	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	305	»	»	306 25	»	»
Orléans.	297 50	»	»	297 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	296 25	»	»	293 75	»	»
Ouest.	292 50	»	»	292 50	»	»
Midi.	292 50	»	»	292 50	»	»
Est.	286 25	»	»	286 25	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.